

Doctorat en musique, option Interprétation (D. Mus)

Programme de 3^e cycle Numéro de programme : **3-605-1-1** Numéro de version : **Version 11 (A26)**

Structure du programme : <https://admission.umontreal.ca/programmes/doctorat-en-musique-option-interpretation/structure-du-programme/>

Université
de Montréal
et du monde.

Faculté
de musique

1 ^{re} année			2 ^e année			3 ^e année	Diplomation (Réception du diplôme entre 8 et 9 mois)
<i>Automne</i> 1 ^{er} trimestre	<i>Hiver</i> 2 ^e trimestre ¹	<i>Été</i> 3 ^e trimestre ²	<i>Automne</i> 4 ^e trimestre	<i>Hiver</i> 5 ^e trimestre	<i>Été</i> 6 ^e trimestre	7 ^e au 15 ^e trimestre	Moyenne minimale de 3.3/4.3
Inscription au statut temps plein obligatoire ³			Inscription au statut temps plein obligatoire			Inscription au statut réduction	Segment 73
Bloc 73A – Obligatoire MUL 62171 Séminaire de méthodologie et de rédaction 1 (0 crédit)	Bloc 73A – Obligatoire MUL 62172 Séminaire de méthodologie et de rédaction 2 (3 crédits)		Bloc 73D - Option Ensemble selon la prescription attribuée (2 crédits)	Bloc 73E - Option Cours d'instrument (4,5 crédits)	Bloc 73F - Obligatoire MIN 7945 Examen général de doctorat (0 crédit)	Bloc 73F - Obligatoire MIN 6831-32 Colloquium et classe de maître en interprétation 1 & 2 (1,5 crédit chacun)	Bloc 73A Obligatoire – 3 crédits Bloc 73B – Séminaires Option – Min. 3 crédits, max. 9 crédits <i>* Séminaires à choisir dans la banque de cours de la Faculté de musique, avec l'accord de la direction de recherche. ⁴</i> Bloc 73C – Cours et ateliers Option – Max. 3 crédits Bloc 73D – Ensembles ⁵ Option – Max. 6 crédits Bloc 73E – Tutorat Option – 18 crédits Bloc 73F – Recherche-crédation et récitals Obligatoire – 60 crédits
Bloc 73B - Option À sélectionner parmi l'offre de séminaires facultaires (3 crédits)	Bloc 73D - Option Ensemble selon la prescription attribuée (2 crédits)		Bloc 73E - Option Cours d'instrument (4,5 crédits)	Bloc 73F - Obligatoire MIN 7962 Récital 2 (10 crédits)		Bloc 73F - Obligatoire MIN 7963 Projet doctoral (10 crédits)	
Bloc 73D - Option Ensemble selon la prescription attribuée (2 crédits)	Bloc 73E - Option Cours d'instrument (4,5 crédits)					Bloc 73F - Obligatoire MIN 7964 Récital final (27 crédits)	
Bloc 73E - Option Cours d'instrument (4,5 crédits)	Bloc 73F - Obligatoire MIN 7961 Récital 1 (10 crédits)						
Remise du formulaire Plan global d'études AVANT la fin du 1 ^{er} trimestre.						Remise du formulaire Avis de récital un mois AVANT la date prévue du récital.	
9,5 crédits	19,5 crédits	0 crédit	6,5 crédits	14,5 crédits	0 crédit	40 crédits	Total : 90 crédits

Pour toute autre information liée à l'organisation et à la tenue des récitals, de l'examen général de doctorat et du projet doctoral, veuillez consulter les sections dédiées du *Guide des études – Programmes en interprétation*, à l'adresse suivante : <https://musique.umontreal.ca/etudier/espace-etudiant/reglements-et-guides-des-etudes/>.

¹ Le 1^{er} trimestre peut débiter à l'hiver, selon le trimestre d'admission.

² Aucun cours offert l'été, mais une **inscription administrative est requise**. Possibilité de suivre des sujets spéciaux, à valider avec la direction de recherche.

³ Minimum de 6 trimestres de scolarité à temps plein, suivis de 1 à 9 trimestres de rédaction.

⁴ La liste des séminaires offerts annuellement à la Faculté de musique est disponible à l'adresse suivante : <https://musique.umontreal.ca/etudier/nos-programmes-detudes/seminaires/>.

⁵ L'étudiant-e suivant le programme avec un instrument d'orchestre (cordes, vents, percussions) doit se présenter à une audition obligatoire chaque trimestre de sa scolarité. Les résultats de cette audition déterminent la prescription d'ensemble qui lui sera attribuée.